



Le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais et sa mise en œuvre

Louis Maréchal, chef de secteur, Minerais et extractifs
Centre sur de la conduite responsable des entreprises



Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- Créée en 1961
- 37 gouvernements
- Un réseau international qui inclut :
 - >250 comités
 - 40 000 représentants de gouvernements
 - 2 500 employés
- Comprend des représentants institutionnels de syndicats et de la société civile





Traiter les conflits et les violations graves des droits humains dans les chaînes logistiques d'exploitation minière

- L'exploitation minière et le commerce des ressources minérales sont une source de croissance, **mais peuvent s'accompagner d'importants effets négatifs, dont**
 - Des violations graves des droits humains (par exemple, travail des enfants, travail forcé)
 - Des conflits financiers
 - Le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les violations des sanctions
 - Des faits de corruption
- **Un problème mondial** (Afrique, Asie, Amérique latine, Europe)
- **Toutes les ressources minérales** sont concernées (étain, tantale, tungstène, or, cobalt, pierres précieuses, charbon, pétrole, gaz, etc.)
- **L'activité minière artisanale (ASM) et à grande échelle (LSM) sont concernées à des degrés divers**



Or artisanal dans le Sahel

- *Exploité de manière informelle et/ou illégale*
- *Production annuelle estimée : ~50 tonnes (estimation moyenne)*
- ***L'immense majorité sort du pays en contrebande***
- *Valeur estimée du marché : \$2 milliards*

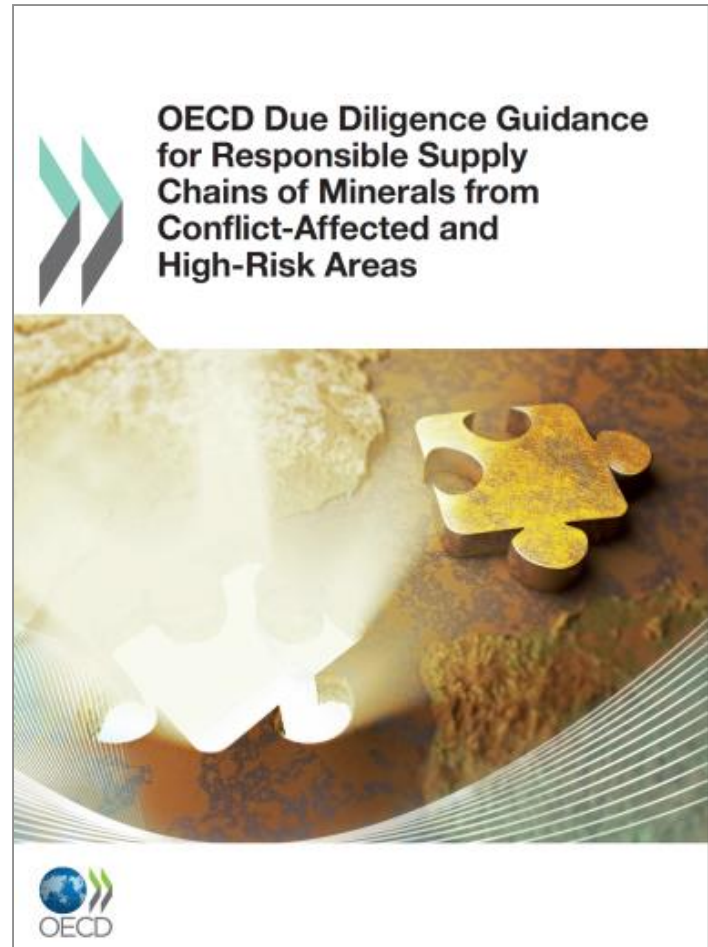


Le Guide de l'OCDE vise à promouvoir l'investissement responsable !

L'objectif est double :

Le Guide, élaboré dans le cadre d'un processus multipartite,

1. Décrit **comment les entreprises peuvent identifier et mieux gérer les risques** sur la totalité de la chaîne logistique minière, qu'il s'agisse des mineurs, des exportateurs locaux, des entreprises chargées du traitement des minerais ou des fabricants et des marques qui utilisent ces minerais dans leurs produits.
2. **Vise à promouvoir les investissements responsables dans la production et le commerce des ressources minières** pour soutenir la contribution du secteur au développement durable des pays producteurs.





Principales caractéristiques du guide



Méthode et champ d'application

- ✓ **Toutes les compagnies le long de la chaîne d'approvisionnement** qui produisent ou utilisent des minerais issus de zones de conflit ou à haut risque dans le monde
- ✓ **Approche mondiale, applicable à l'ensemble des ressources minérales**

Caractéristiques

- ✓ ***Un ensemble unique d'attentes*** commun pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur
- ✓ ***Une approche progressive, basée sur la bonne foi et les efforts raisonnables*** pour promouvoir un engagement constructif avec les fournisseurs des régions concernées
- ✓ ***Des mesures complémentaires et pratiques permettant d'exercer le devoir de diligence*** en fonction du minerai concerné et de la position de la compagnie dans la chaîne d'approvisionnement



Devoir de diligence?

- L'exercice du devoir de diligence par les entreprises est un processus **dynamique, proactif et réactif, nécessitant un suivi continu**, et dans lequel les informations accumulées servent son amélioration progressive



Le devoir de diligence est perçu comme un outil efficace permettant **aux entreprises d'identifier des risques** afin de prévenir leur survenance et/ou d'atténuer leur impact



- Les compagnies sont encouragées à **intégrer** les standards et principes relatifs à l'exercice du devoir de diligence **dans leurs propres systèmes** de gestion
- Les recommandations du Guide peuvent être appliquées **dans le cadre de programmes mis en œuvre à l'initiative de l'industrie** ou d'autres parties prenantes (comme des gouvernements) pour limiter les coûts de mise en œuvre de ces recommandations



Un cadre en cinq étapes pour exercer le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux

1

Mettre en place de systèmes de gestion: adoption d'une politique, système interne, système de contrôle, implication auprès des fournisseurs, mécanisme de traitement des plaintes.

2

Identifier et évaluer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement: identification des opérations, fournisseurs et partenaires commerciaux, évaluation des risques et contrôles renforcés lorsque des drapeaux rouges sont identifiés

- Atteintes graves aux droits de l'homme
 - Toute forme de travail forcé
 - Toute forme de torture
 - Les pires formes de travail des enfants
 - Violences sexuelles généralisées
 - Les crimes de guerre
- Soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques
- Soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées
- Corruption et fausses déclarations d'origine des minerais
- Blanchiment d'argent
- Défaut de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements



Un cadre en cinq étapes pour exercer le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux

3

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques identifiés: informer la direction, corriger les systèmes internes, utiliser les réseaux existants pour gérer les risques (par exemple, industrie, groupes de surveillance, etc.)



Atteintes graves aux droits de l'homme

- Toute forme de travail forcé
- Toute forme de torture
- Les pires formes de travail des enfants
- Violences sexuelles généralisées
- Les crimes de guerre



Soutien direct ou indirect aux groupes armés non- étatiques

Soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées

Corruption et fausses déclarations d'origine des minerais

Blanchiment d'argent

Défaut de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements

4

Faire réaliser par un tiers un audit indépendant de l'exercice du devoir de diligence au point de contrôle

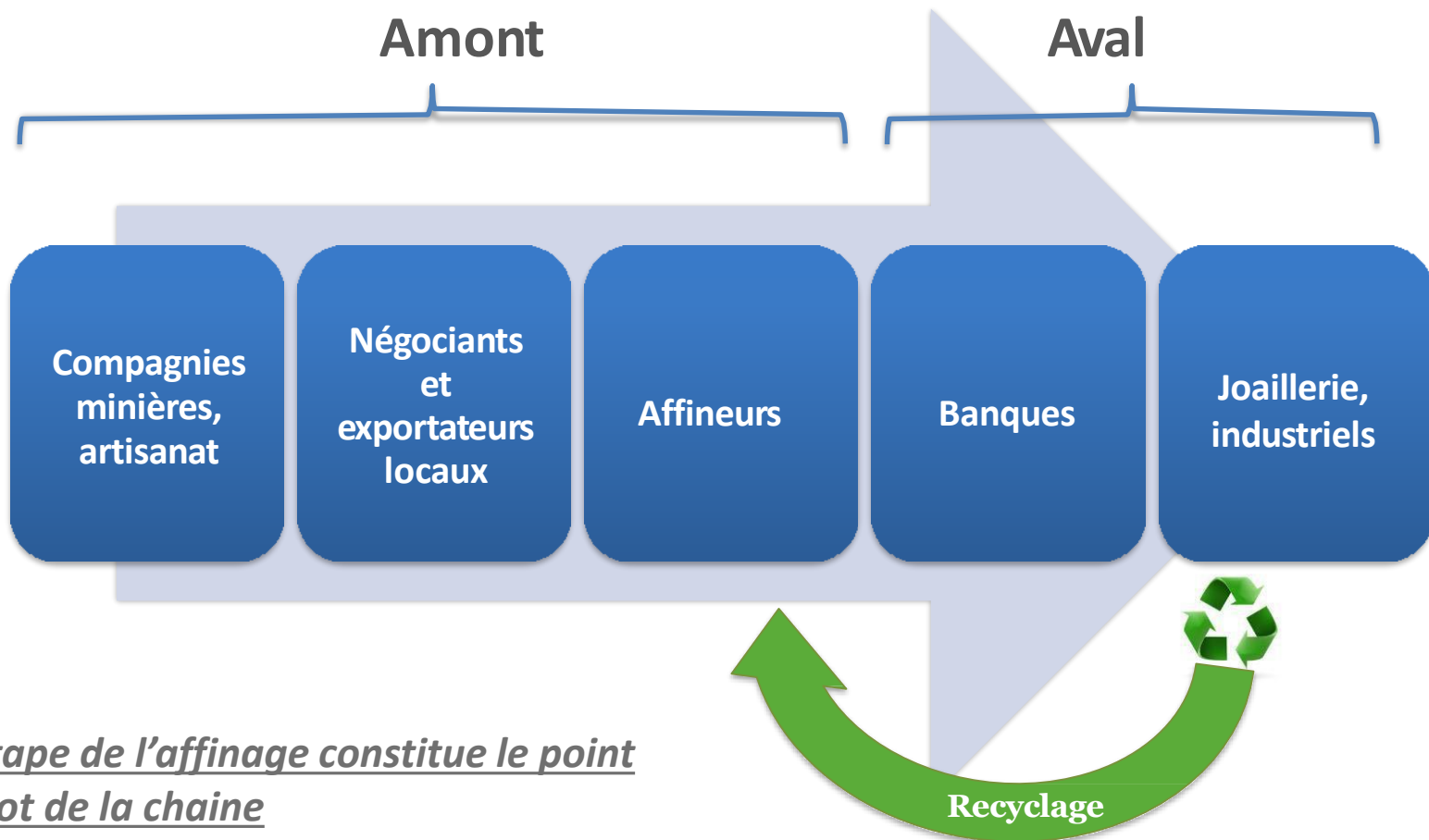
5

Rendre compte de l'exercice du devoir de diligence concernant la chaîne d'approvisionnement: tenant en compte le secret commercial et les préoccupations concurrentielles.

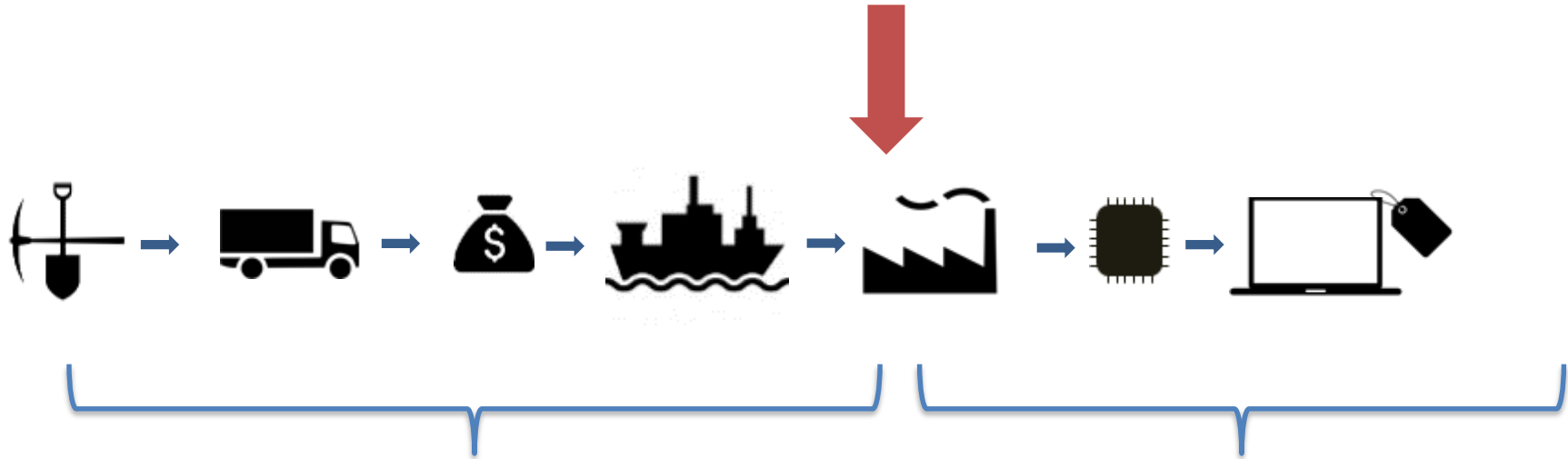
Méthode et champ d'application

Toutes les compagnies le long de la chaîne d'approvisionnement qui produisent ou utilisent des minerais issus de zones de conflit ou à haut risque dans le monde

Approche mondiale, applicable à l'ensemble des ressources minérales



Approche par la chaîne de valeur



Compagnies en amont :

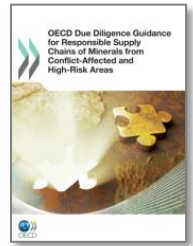
- ✓ Établir la traçabilité ou la chaîne de possession jusqu'à la mine d'origine
- ✓ Pour les chaînes d'approvisionnement avec drapeaux rouges, entreprendre des évaluations sur le terrain des mines, des producteurs et des négociants
- ✓ Collaboration avec le gouvernement local, les OSC et les entreprises locales pour prévenir et atténuer les impacts, surveiller l'évolution de la situation

Les sociétés en aval :

- ✓ Identifier les points de contrôle dans la chaîne d'approvisionnement (affinerie pour l'or).
- ✓ Recueillir des informations sur leur diligence raisonnable en amont (p. ex. au moyen d'efforts individuels et des programmes de l'industrie).
- ✓ Utiliser les leviers d'influence collective pour encourager l'amélioration de la diligence raisonnable en amont



Un soutien mondial croissant aux approvisionnements responsables



Politique

- **G8** (2007, 2008, 2009, 2011, 2013)
- **Résolutions du CSNU sur la RDC, Côte d'Ivoire et RCA**
- **Chefs d'Etats de la CIRGL (Déclaration de Lusaka) (2010)**
- **Parlement UE;** Déclaration des Commissaires européens sur les matières premières
- **Programme de travail Chine – OCDE**

De la société civile et du secteur privé

- **Campagnes de consommateurs et ONG**
- **Industrie:** électronique, automobile, aéronautique, or et joaillerie, etc.



- ✓ Les audits de l'industrie couvrent ~85-90% de la production mondiale d'or affine



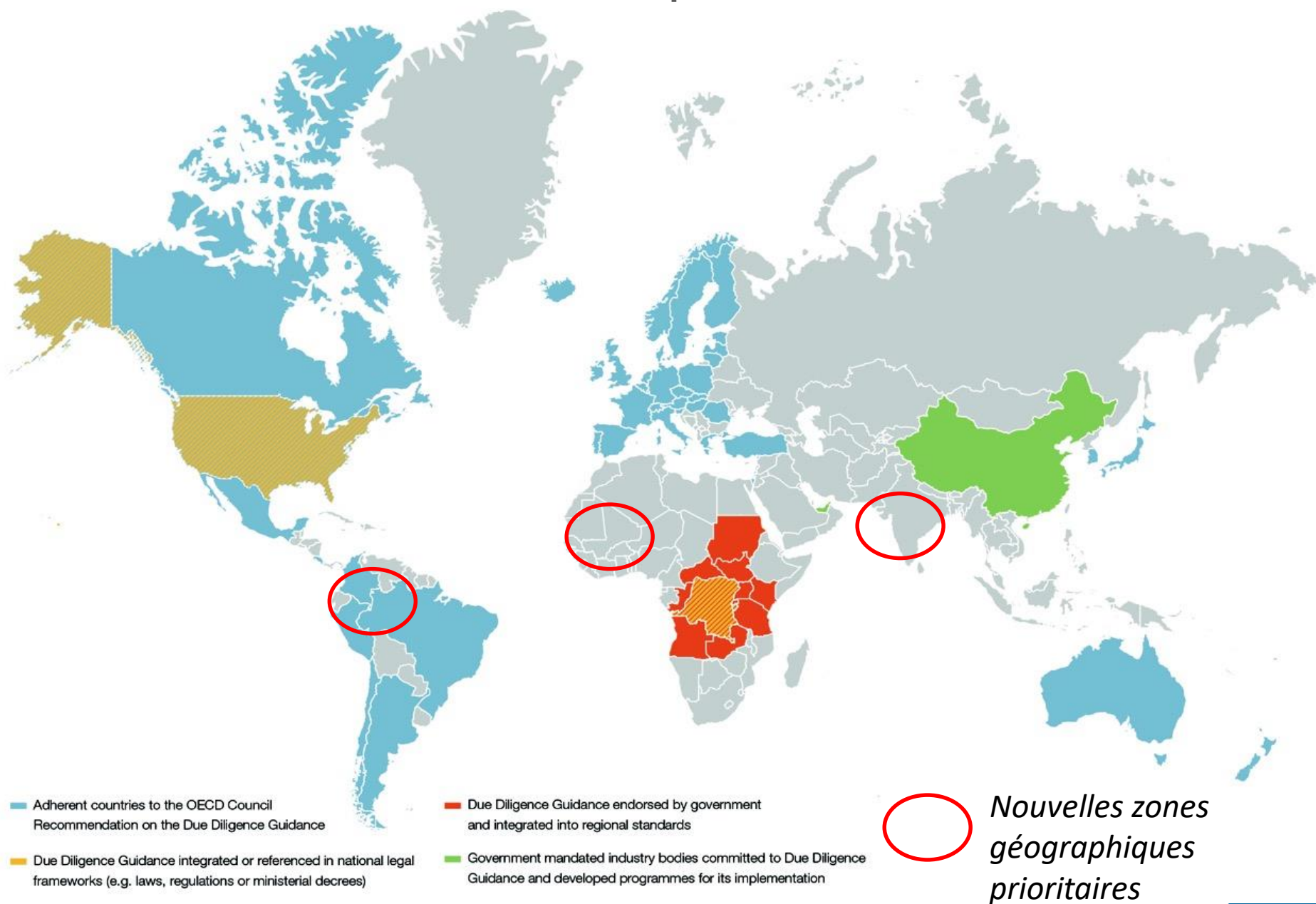
- ✓ Les audits de l'industrie couvrent ~93% Ta, ~75% Sn, ~60% W de la production mondiale

- **Stratégie d'approvisionnement responsable de la Bourse des Métaux de Londres (2019)**

Légal et réglementaire

- Section 1502 de la loi U.S. Dodd-Frank Act
- **Règlement européen sur les minerais de conflits (2017)**
- **Règlement minière en RDC, Rwanda et Burundi**
- **Législations sur la lutte contre l'esclavage moderne et le travail des enfants (Australie, RU, Pays-Bas, USA)**
- Standards et décrets de l'administration chinoise

Collaboration avec le reste du monde pour mettre en œuvre le Guide





Coopération avec l'Union européenne

Règlement (UE) 2017/821 fixant des obligations liées au devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement en minéraux



- ▶ Mars 2014 – publication du projet de règlement et de loi
- ▶ Novembre 2016: accord politique
- ▶ Mai 2017: adoption formelle
- ▶ Entrée en vigueur: janvier 2021
 - Règlement basé sur le Guide OCDE
 - Obligations pour les importateurs d'or (minéral et métal)
 - Contrôle annuel par les autorités des États membres
 - Des mesures d'accompagnement sont prévues pour soutenir les pays producteurs

- *Décembre 2020: projet de règlement sur les « minerais de batterie » développé par la Commission Européenne*



Coopération croissante avec d'autres initiatives internationales

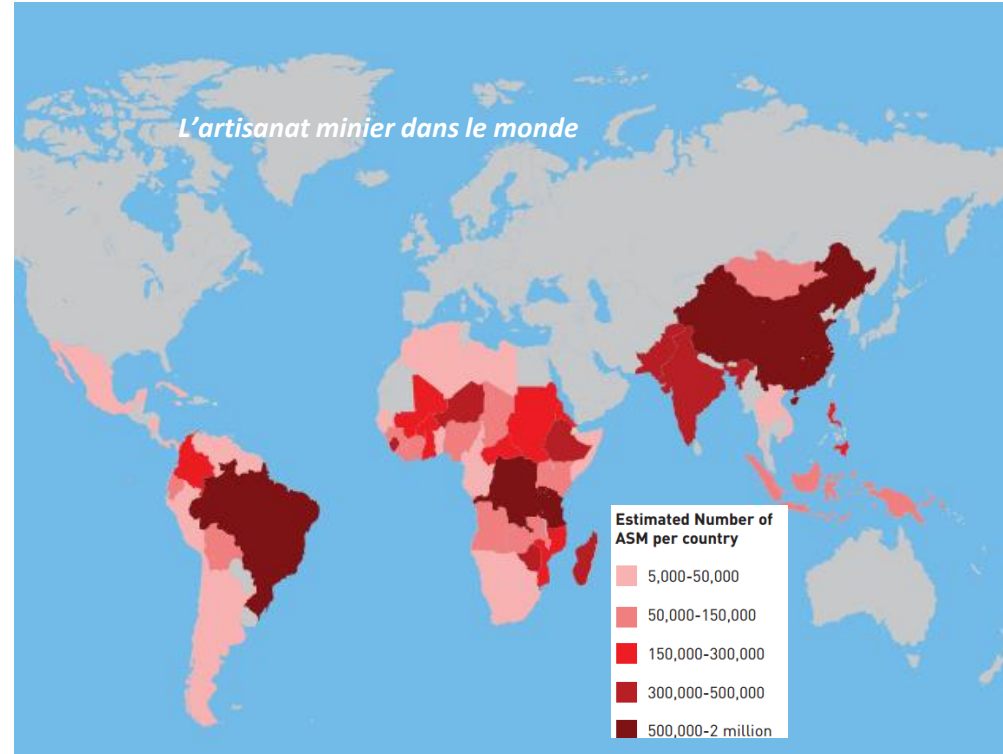




Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE)

L'EMAPE dans le monde

- L'ASM est une source significative de production de ressources minérales dans le monde
- 20+ millions de mineurs artisanaux
- 100+ million personnes en dépendent
- Activité très largement informelle, caractérisée par des mesures de protection de la sécurité et de la santé quasi-inexistantes, avec une très faible considération pour l'environnement
- **Néanmoins, l'ASM représente une source de développement économique particulièrement importante**



Source: Reproduced from CASM website,
<http://www.artisanalmining.org>

Proportion de la production artisanale pour une série de commodités - 2011

Metal	ASM share (%)	ASM production (tonnes)	Total world production (tonnes)
Tantalum	26	205	790
Tin	25	88,500	354,000
Gold	25	681	2,724
Tungsten	>6	>4,320	72,000
Iron ore	<4	<79,720,000	1,993,000,000
Lead	3	140,100	4,670,000
Zinc	1	129,640	12,964,000
Copper	0.5	80,175	16,035,000

La production artisanale aurifère représentait entre 500 et 700 tonnes d'or en 2014

Source: Polinares, Raw Materials Data



Le Guide OCDE et l'EMAPE

- ✓ L'EMAPE a un rôle clé à jouer dans le développement des économies des pays producteurs
- ✓ Le Guide vise à promouvoir l'accès aux marchés internationaux de la production de l'EMAPE, avec le soutien de toutes les parties prenantes
- ✓ **Une annexe détaillée du Guide sur l'EMAPE fournit une feuille de route visant à créer les conditions économiques du développement pour les EMAPE**

Le Secrétariat a publié en mai 2016 une [FAQ](#) sur l'EMAPE pour clarifier les attentes du Guide concernant les mesures que devraient prendre les acheteurs internationaux d'or artisanal

FAQ

S'approvisionner en or auprès de mineurs artisanaux et à petite-échelle

Mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque



Coopération avec initiatives multilatérales sur l'EAPE

Coopération avec la Banque Mondiale - Plateforme dédiée à l'EAPE



- Dresser un état des lieux des chaînes d'approvisionnement en or dans le trois pays de la région du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger)
- Discussion pour application du Guide OCDE dans la réglementation existante des États de la région

Coopération avec la CIRGL



Plateforme en ligne structurée autour d'un certain nombre d'outils d'apprentissage, incluant notamment des documents d'informations thématiques annuels et un lien vers la base de données internationales sur l'EAPE

Pôle d'appui pour améliorer l'identification et la coordination de tous les projets et programmes actuels et futurs de formalisation de l'EAPE, entrepris de manière bilatérale ou multilatérale.



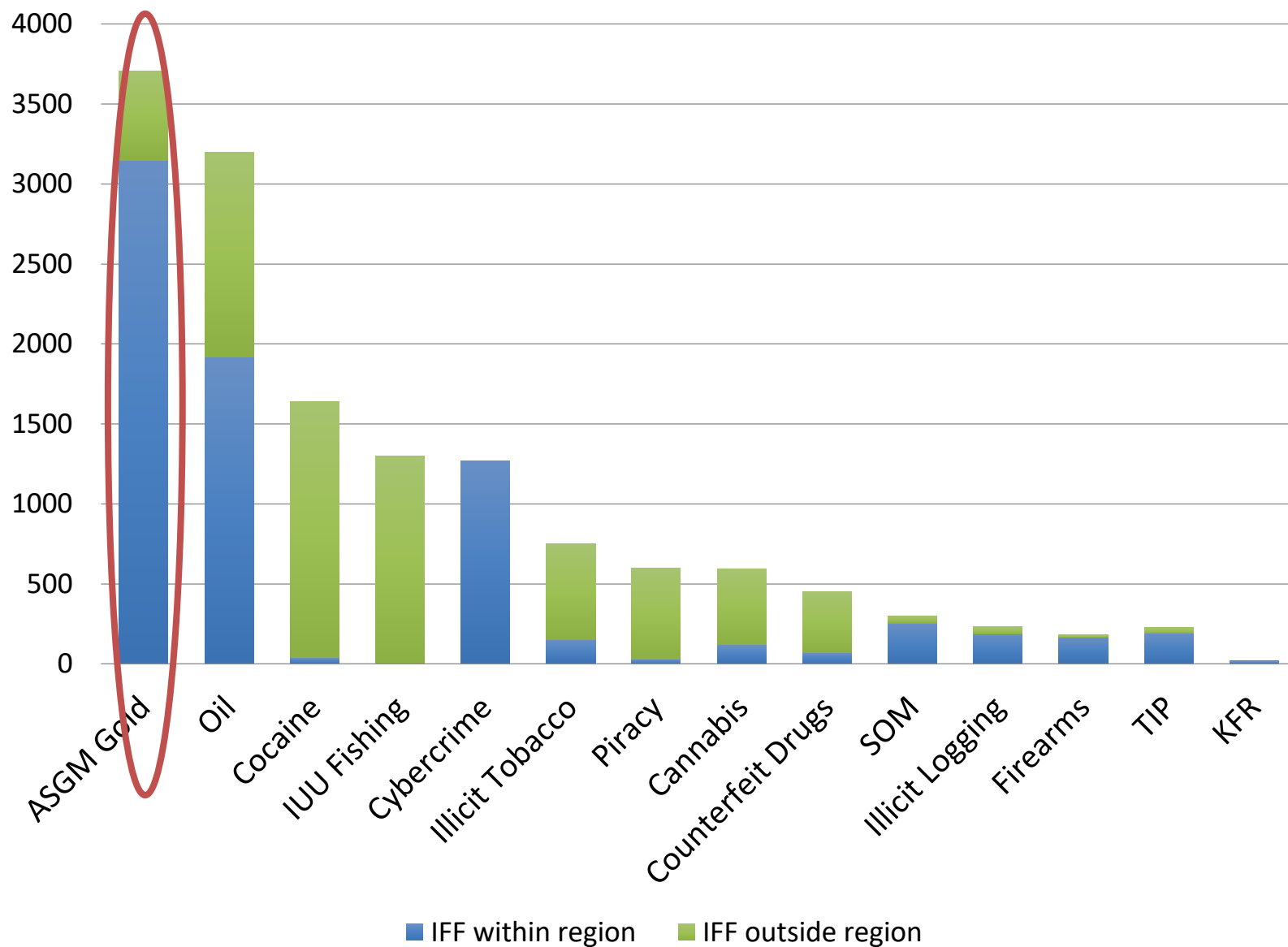
Coopération avec l'ALG

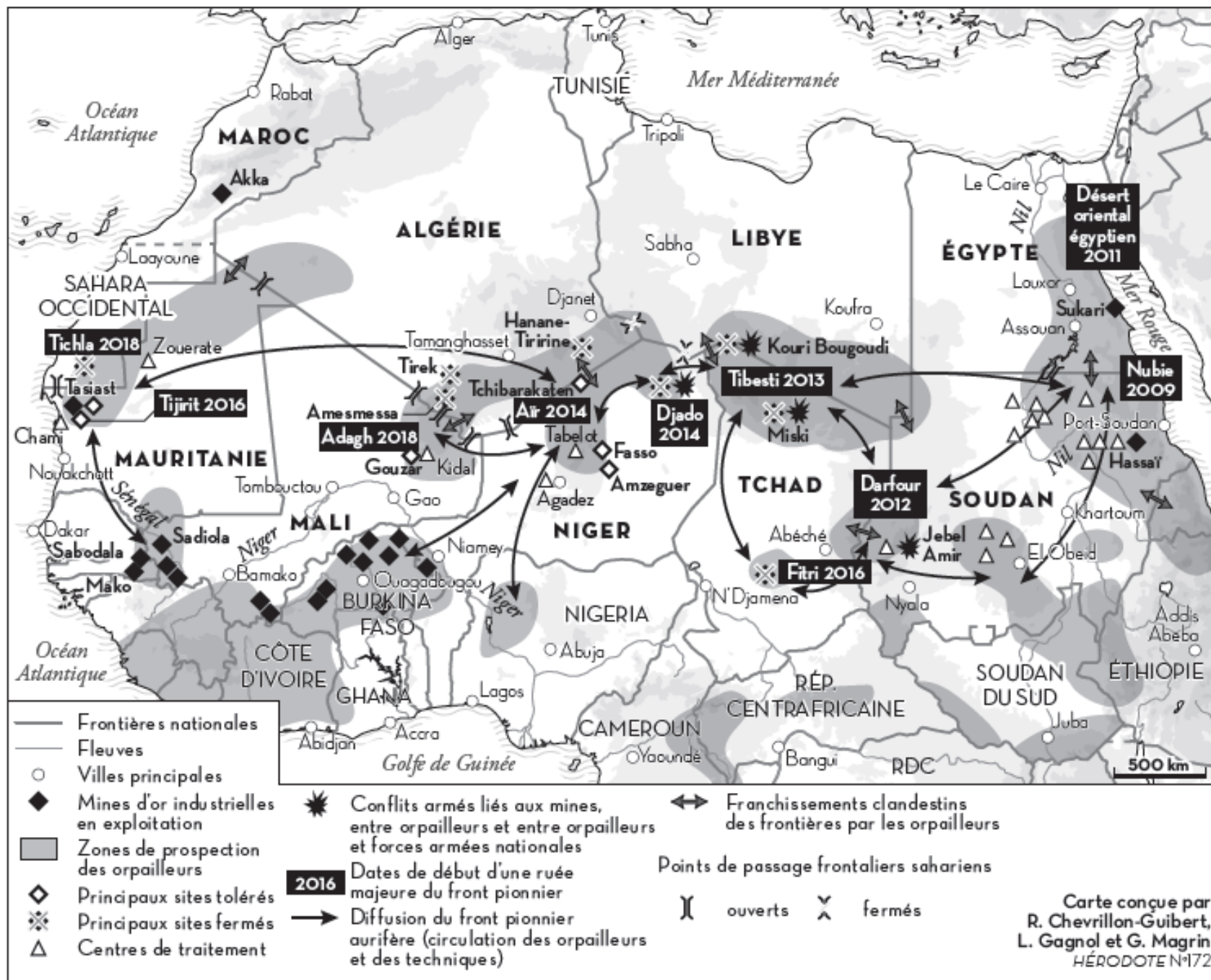
- Appui à l'Initiative Régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles avec son Mécanisme de Certification Régional
- Disséminer les recommandations du Guide auprès des creuseurs en Afrique Centrale et de l'Est



Focus sur l'Afrique de l'ouest

Flux financiers illicites en Afrique de l'Ouest – CEDEAO (2015)







Coopération avec l'Autorité du Liptako-Gourma et ses Etats-Membres



- En Afrique de l'Ouest, l'OCDE travaille depuis début 2016 avec l'Autorité de développement intégré de la région de Liptako-Gourma (ALG) pour promouvoir l'utilisation des Principes directeurs de l'OCDE dans ses trois États membres, le Burkina Faso, le Mali et le Niger.
- L'ALG, créée en décembre 1970, est une organisation intergouvernementale dont la mission principale est d'encourager, de mettre en œuvre et de coordonner toute initiative qui contribuera au développement harmonieux et intégré de la région.
- Ces dernières années, les pays membres de l'ALG ont fait des efforts pour structurer, organiser et formaliser l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, notamment pour l'or.
- En 2018, l'OCDE, avec le soutien de l'ALG, a produit une étude de base sur les risques liés aux chaînes d'approvisionnement en or au [Mali, Niger et BF](#).



Messages clés

Le guide de l'OCDE et son programme de mise en œuvre s'attachent à:

- Travailler avec les populations les plus démunies
- Impliquer le monde de l'entreprise en tant que partenaire du développement
- Influencer les principaux marchés de consommation
- Améliorer la situation sur le terrain dans les pays producteurs et appuyer leur développement économique



Merci

Pour plus d'informations sur les travaux de l'OCDE en matière de conduite responsable des entreprises

<http://mneguidelines.oecd.org/>

<http://www.oecd.org/corporate/mne/mining.htm>

louis.marechal@oecd.org ;

